

COURTS DE BUYERE: AYEZ LE BON REFLEXE!

Le tennis est un sport d'anticipation et de réflexes...

L'un des bons réflexes au TCB c'est donc, lorsque tous les terrains de la Plannaz sont réservés, de songer à notre joker exclusif: les courts UBS situés en Buyère (en face du Novotel)!



N'oubliez pas ce bonus que représentent ces deux courts en gazon synthétique. Confortables et en parfait état ces terrains vous permettront d'assouvir votre envie de tennis et de dépense d'énergie par n'importe quel temps, de plus, ils sont moins sollicités que les terrains de la Plannaz...

Le règlement d'occupation de ces courts est globalement similaire à celui des installations de la Plannaz (réservations "à l'avance" et "journalière"). Une clause spéciale garantit cependant une réservation permanente du court No 1 à l'attention des clients du Novotel, de 18h00 à 20h00.

Si personne ne se présente avec une clé d'accès au nom du Novotel, au plus tard 5 minutes après le début de l'heure de jeu, ce court devient alors disponible pour les membres des TC UBS ou TC Bussigny.

N'oubliez pas non plus que ces installations sont sous votre responsabilité et qu'elles méritent toute votre attention alors, respectez le règlement d'occupation, ne négligez pas le brossage des terrains, laissez en ordre le club-house et surtout fermez à clé la porte d'accès en partant.

Ces petits gestes très simples seront votre garantie de trouver à nouveau les installations irréprochables lors de votre prochain passage.

Et... bon jeu!